

# SEANCE D'INFORMATION PUBLIQUE

## Intempéries et crues de la Borgne de juin 2024

Centre scolaire –  
Lundi 30 septembre 2024



Commune  
**Evolène**

# Programme

- Introduction
- Bilan des événements à l'échelle cantonale
- Bilan communal et fonctionnement de l'état-major de crise en cas de catastrophe (EMC)
- Déroulement des intempéries du point de vue de Grande Dixence
- Point de situation sur les mesures d'urgence et de remise en état effectuées, en cours et à venir
- Questions du public



# Cruces des 21-22 et 29-30 juin



# Introduction

- **Séance 3 mois après les crues**
- **Priorité mise sur les travaux d'urgence**
  - Situation inédite
  - Eau potable
  - Rives de la Borgne
    - Les Haudères-Evolène
    - vallon d'Arolla
    - Ferpècle
    - La Villette
- **30 septembre = date fixée par l'Etat du Valais pour les demandes de subventionnement par secteur**
  - Dangers naturels/cours d'eau
  - Agriculture
  - Forêts, nature et paysage
  - Environnement (eau usées)
  - Mobilité (routes cantonales)

# Communication

## Priorités :

- = Restrictions d'eau (+ rupture des égoûts)
- = Sécurité des digues et chantiers
- ≠ Information sur les délais à escompter
- ≠ Information sur les raisons des crues
- ≠ Information sur l'impact des crues sur les zones alluviales et mesures de renaturation

## Difficultés rencontrées :

- Information sur l'état de situation qui peut vite évoluer (distribution tout-ménage : 4-5 jours ouvrables)
- Canal privilégié : application communale gratuite (> 4000 smartphones ont reçu les notifications)
- Attentes / besoins différents
  - Intérêt des habitants → *Tout savoir dès que possible*
  - Intérêt des visiteurs / touristes → *Le strict minimum pour ne pas effrayer*

# Bulletin climatologique juin 2024



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

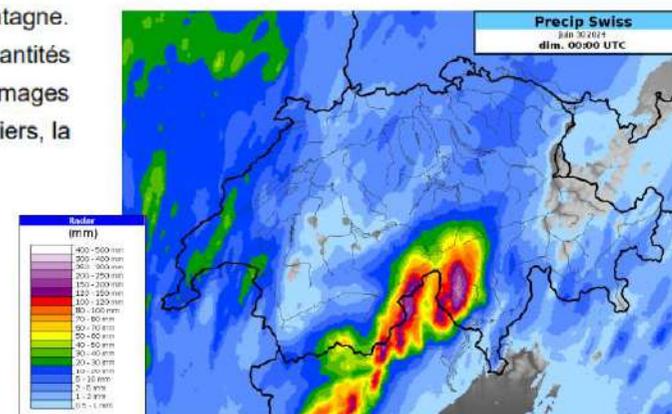
Département fédéral de l'intérieur DFI  
Office fédéral de météorologie et de climatologie MétéoSuisse

## MétéoSuisse



## Intempéries en Valais

L'air chaud et humide transporté depuis le sud a souvent provoqué de 40 à 50 mm de précipitations dans les vallées du Sud du Valais entre le 20 et le 21 juin au soir. Localement, les quantités ont même atteint 70 à 100 mm. Ces pluies sont arrivées juste après une période de chaleur qui a fait fondre la neige en haute montagne. Les rivières étaient déjà élevées et ces précipitations supplémentaires ont entraîné d'importantes quantités d'écoulement. Dans la région de Zermatt, des inondations massives se sont produites, entraînant des dommages importants. La ligne de chemin de fer menant à Zermatt a été interrompue par les flots. Dans le val d'Anniviers, la Navizence a connu une forte crue. Le Rhône dans le Bas-Valais a également été en crue.



Cumuls de précipitations sur 24h le samedi 29 juin 2024. (Source : CombiPrecip @ MétéoSuisse)

# Bilan des événements au niveau cantonal



Commune  
**Evolène**

# Bilan des événements et fonctionnement de l'EMC



Commune  
**Evolène**

# Intempéries 21-22.06.2024



**Pont de Berthé**



**Pont de La Lé**



Commune  
**Evolène**



**Chalet Berthé**



**Gouille Berthé**



Commune  
**Evolène**



## Camping aval et amont





Commune  
**Evolène**



**Sanitaire camping**



Commune  
**Evolène**



**Camping 22.06.2024**

**Déchetterie 22.06.2024**





Commune  
**Evolène**



**Pramousse 22.06.2024**



**Confluence 22.06.2024**



Commune  
**Evolène**



**Lotrec 22.06.2024**



**La Vilette 22.06.2024**



Commune  
**Evolène**



**Création de digues  
au camping**



Commune  
**Evolène**



## Alimentation réservoir la Sage



# Intempéries 29-30.06.2024



**Routes emportées**





Commune  
**Evolène**

**Bâtiments emportés  
ou endommagés**





Commune  
**Evolène**



# Quelques chiffres

- Eau transportée par camion dans réservoir de la Sage
  - 10'000 m<sup>3</sup> soit 55'500 baignoires
- Bouteilles d'eau distribuée
  - 17'000 btes 1.5l
- Conduites d'eau provisoires
  - 3'500 m



- **Nbre heures CSI Hérens**

- 560 heures

- **Nbre heures PCi**

- 600 heures

- **Nbre heures TP**

- 550 heures

- **Nbre heures EMC réduit**

- 300 heures



# Quelques dates

- 21.06.24** Début des précipitations
- 22.06.24** Mise en place de l'EMC réduit et état d'urgence
- 29.06.24** Deuxième évènement
- 31.06.24** Début travaux de reconstruction, curage, enrochements...
- 30.07.24** Fin de réparation conduites d'eau Borgne d'Arolla
- 30.07.24** Remise en service provisoire conduite la Sage endommagée
- 23.09.24** Remise en eau définitive conduite la Sage
- 25.09.24** Remise en eau définitive conduite des Haudères

# Oratoire des Haudères / Remerciements



# Partie Grande Dixence



Commune  
**Evolène**

# Point de situation

## Mesures d'urgence et de remise en état



Commune  
**Evolène**

## Par décision du 24 juillet 2024, le Conseil d'Etat a décidé :



- Que les mesures et travaux d'intervention, de déblaiement et de remise en état urgents, ordonnés ou reconnus par les Services spécialisés de l'Etat suite aux crues du Rhône et des cours d'eau latéraux ainsi qu'aux instabilités de terrain dues aux intempéries de juin/juillet 2024 sur le territoire des communes touchées, sont déclarés d'utilité publique et considérés comme des mesures urgentes de première priorité. Pour les communes, les travaux et les mesures d'urgence reconnus d'utilité publique et de première priorité sont subventionnés selon la législation spécifique applicable avec, cas échéant, une aide financière complémentaire extraordinaire pour des travaux qu'elles ne pourraient pas exécuter sans compromettre leur situation financière.
- De renoncer pour ces cas urgents à la procédure administrative et d'adjudication habituelle, pour autant que les travaux soient réalisés jusqu'au 31 décembre 2024, délai qui pourra être au besoin prolongé de cas en cas.

# Organisation des travaux urgents



Commune  
**Evolène**



## Secteur Arolla : Enrochement Satarma

Enrochement RC Satarma - Curage Satarma

Enrochement RC Pramousse - Digue Pramousse

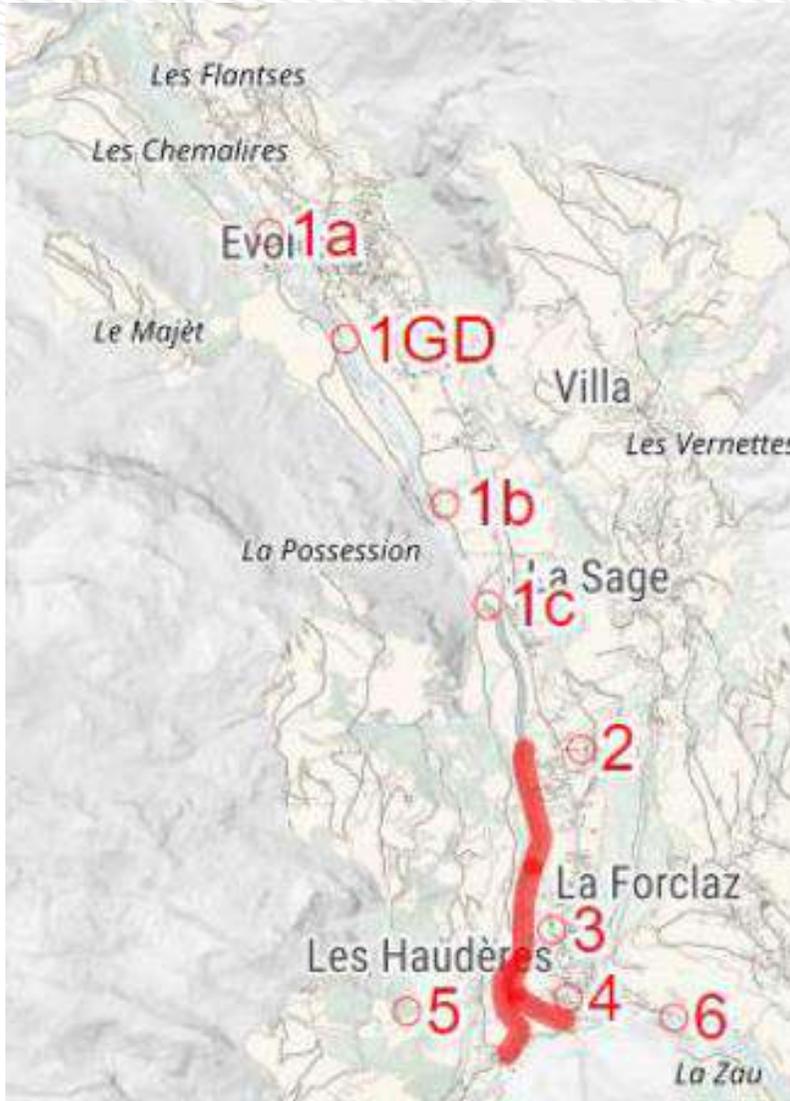
Enrochement camping

Epiney Construction SA / Commune d'Evolène

# Organisation des travaux urgents



Commune  
**Evolène**



## 1a : Secteur STEP

Renforcement des enrochements autour du pont de la RC  
Epiney Construction SA / IG group SA

## 1GD : Secteur Lotrec

Remise en état à définir par GD SA

## 1b : Secteur Masserrey

Protection du pylône  
Dumas Construction SA / IG group SA

## 1c : Secteur Pont de la Quétse

Sauvegarde du pont  
Dumas Construction SA / IG group SA

## 2 : Secteur Pont de la Quétse – Arène

Rétablissement de la rivière dans son lit et renforcement  
Dumas Construction SA / De Saxo SA

## 3 : Secteur Arène - Dépotoir

Rétablissement des enrochements bétonnés en rive droite  
Bitz Travaux Publics SA / De Saxo SA

## 4 : Secteur Dépotoir – Pont de la RC sur Borgne de Ferpècle :

Rétablissement des enrochements bétonnés le long de la route  
des Fermes  
Epiney Construction SA / De Saxo SA

## 5 : Secteur Dépotoir – Pont de la RC sur Borgne d'Arolla :

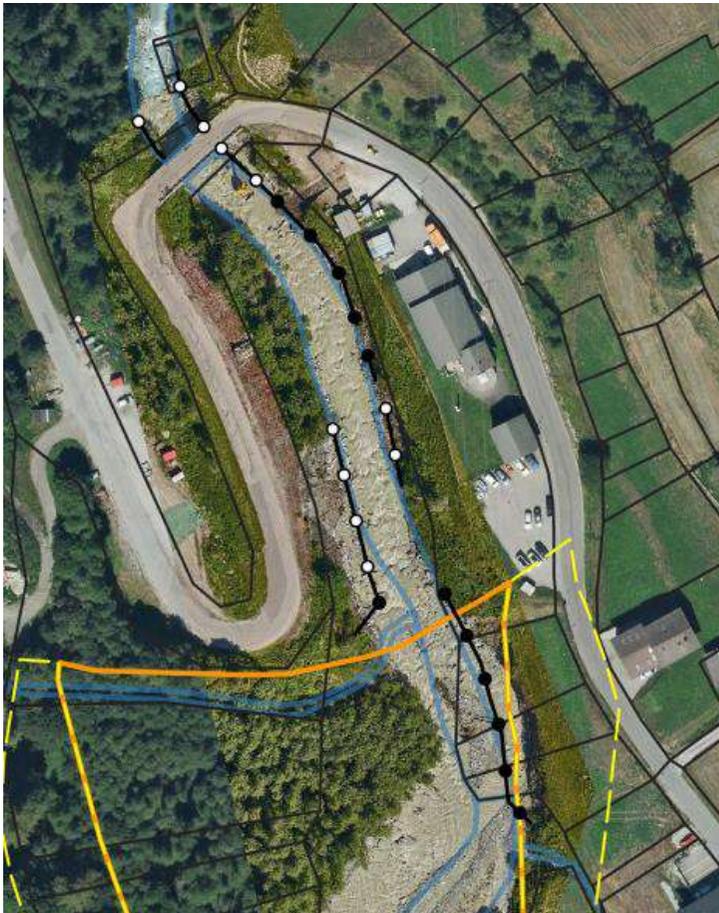
Rétablissement de la rivière dans son lit et renforcement  
Bitz Travaux Publics SA / De Saxo SA

## Secteur 6 - Déchetterie:

Protection de la déchetterie  
Christophe Forclaz Terrassement / De Saxo SA

# Mesures réalisées

## ➤ 1a Secteur STEP (+ Route de Lannaz)



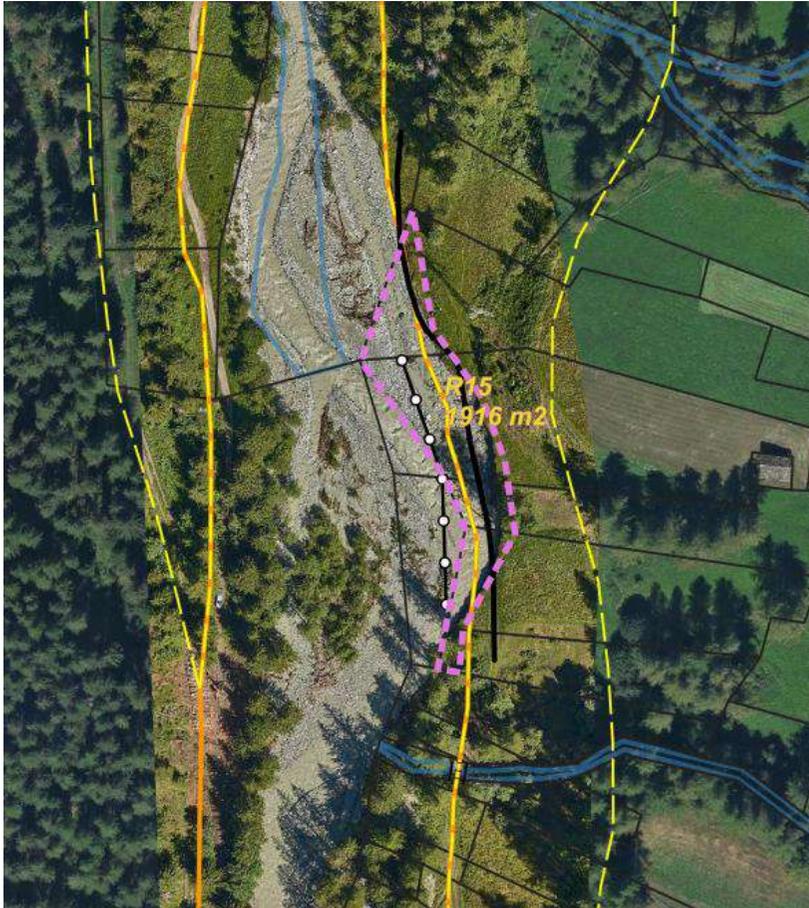
# Mesures réalisées

## ➤ 1a Secteur STEP (+ Route de Lannaz)



# Mesures réalisées

## ➤ 1b Secteur Masserrey



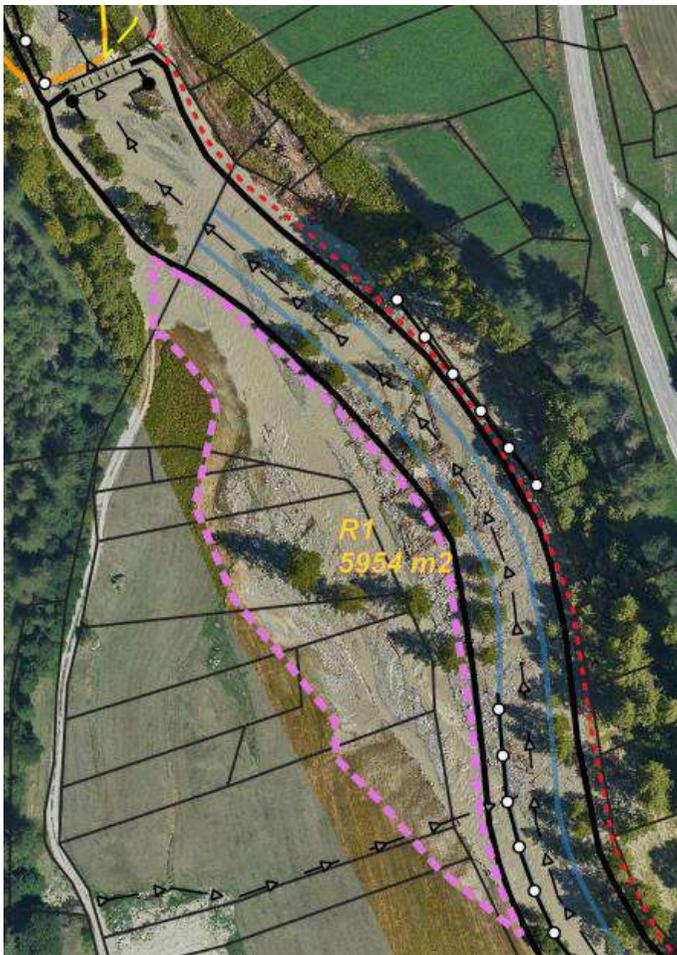
# Mesures réalisées

## ➤ 1b Secteur Masserrey



# Mesures réalisées

## ➤ 1c Secteur Pont de la Quetse (la Tour)



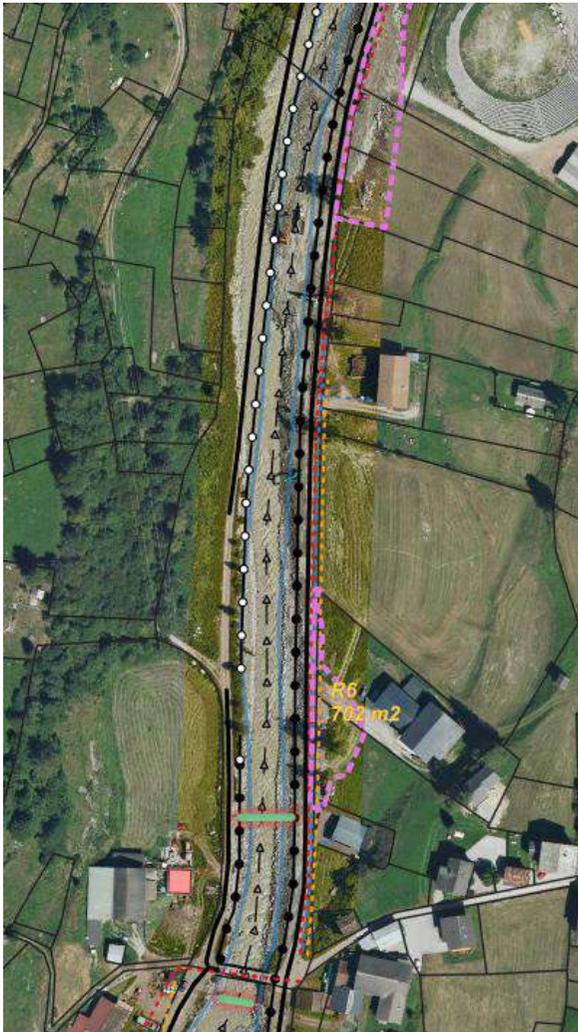
# Mesures réalisées

## ➤ 1c Secteur Pont de la Quetse (la Tour)



# Mesures réalisées

## ➤ 3 Secteur Pont de la Lé (Haudères) – Hérens Aréna



# Mesures réalisées

## ➤ 4 Secteur Pont de la Lé (Haudères) – dépotoir/confluence



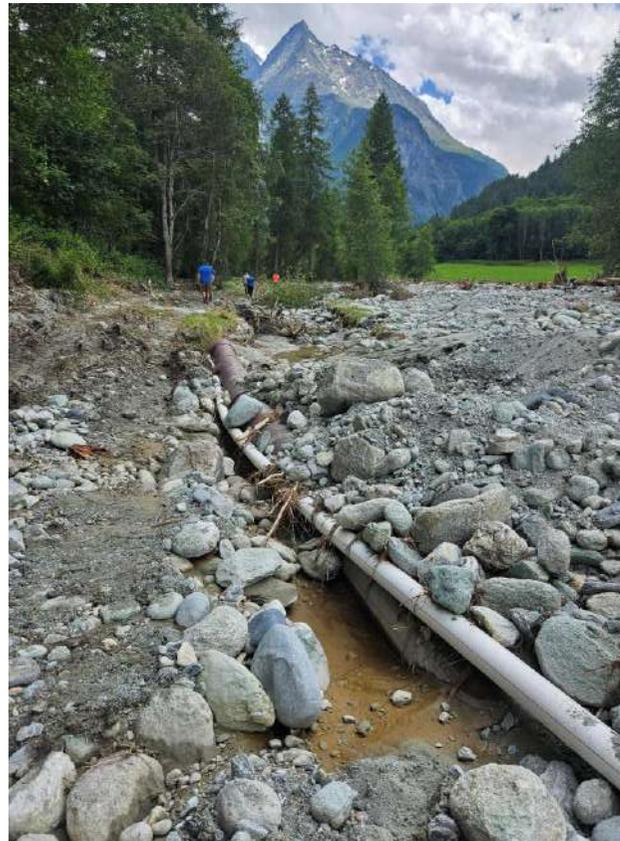
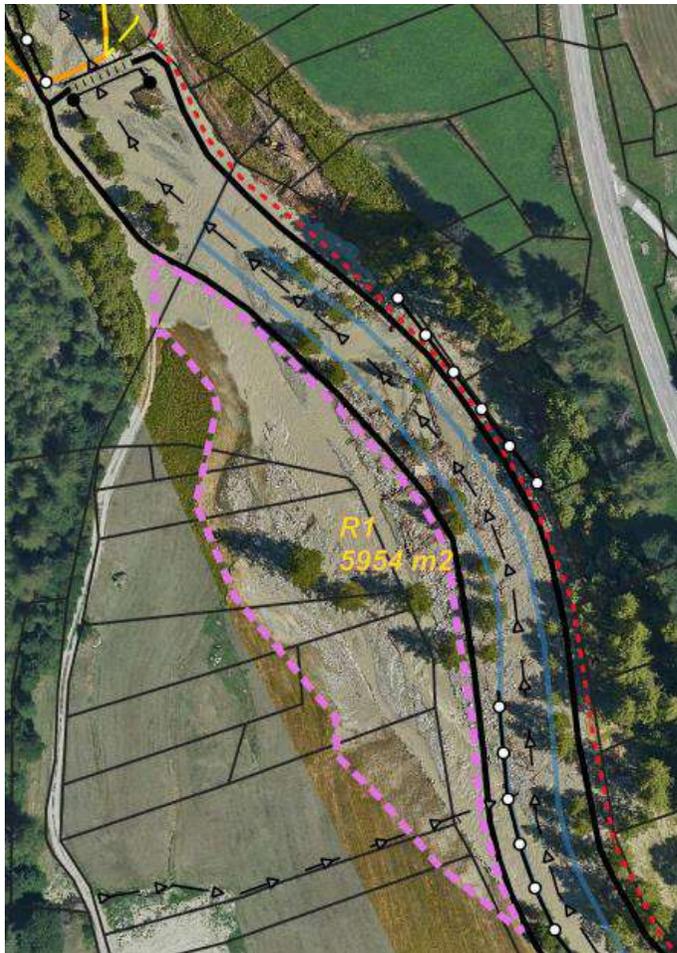
# Mesures réalisées

## ➤ 6 Secteur Centre de tri



# Mesures en cours

## ➤ 2 Secteur Pont de la Quetse (la Tour) - Hérens Aréna



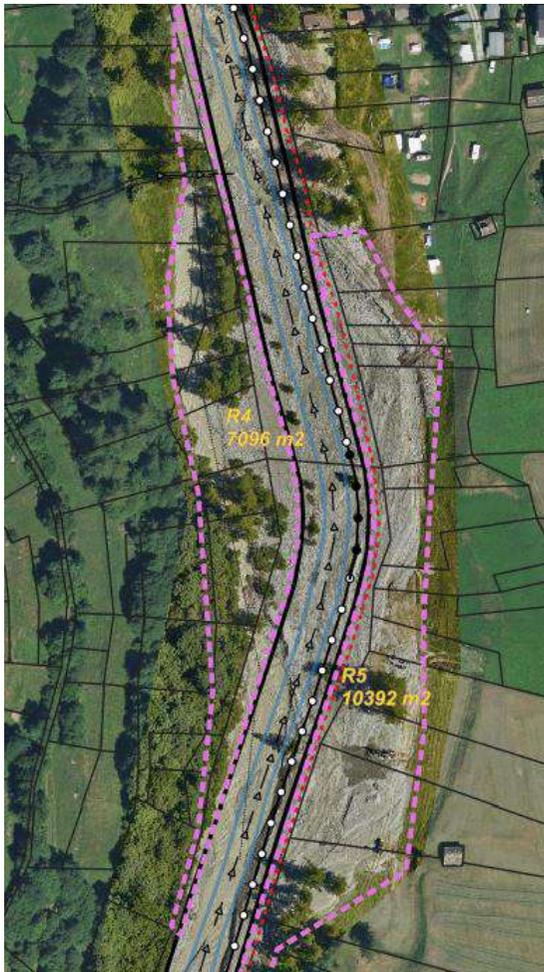
# Mesures en cours

## ➤ 2 Secteur Pont de la Quetse (la Tour) – Hérens Aréna



# Mesures en cours

## ➤ 2 Secteur Pont de la Quetse (la Tour) – Hérens Aréna



# Mesures en cours

## ➤ 2 Secteur Pont de la Quetse (la Tour) – Hérens Aréna



# Mesures en cours

## ➤ Secteur Confluence - Borgne de Ferpècle (Route des fermes)



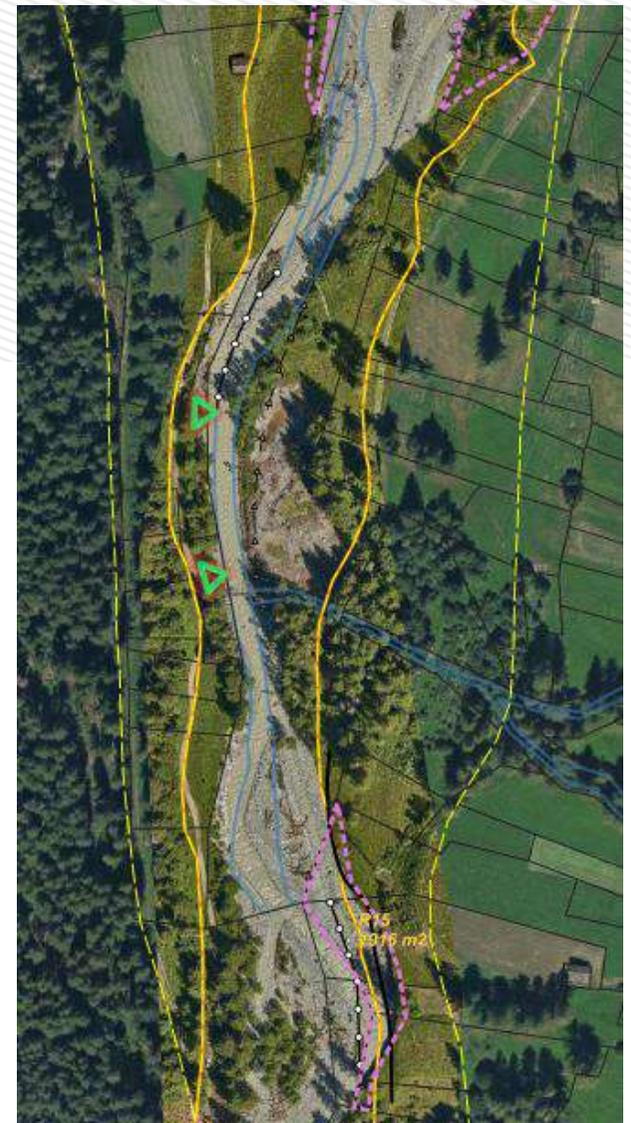
# Mesures à venir

## D'ici l'hiver :

- Secteur Lotrec - Zau derri (rive gauche)
- Sécurisation des ponts
- Etablissement de pistes sur chaque rive

## Dès le printemps :

- 5 Secteur Confluence - Borgne d'Arolla
- Secteurs Zones alluviales (Lotrey, Satarma, Arolla, Salay, Ferpècle)
- Réalisation des secteurs et projets « moins urgents »
- Remise en état des terres



# Mesures à venir

## ➤ Secteur Confluence : Situation Avant-Après



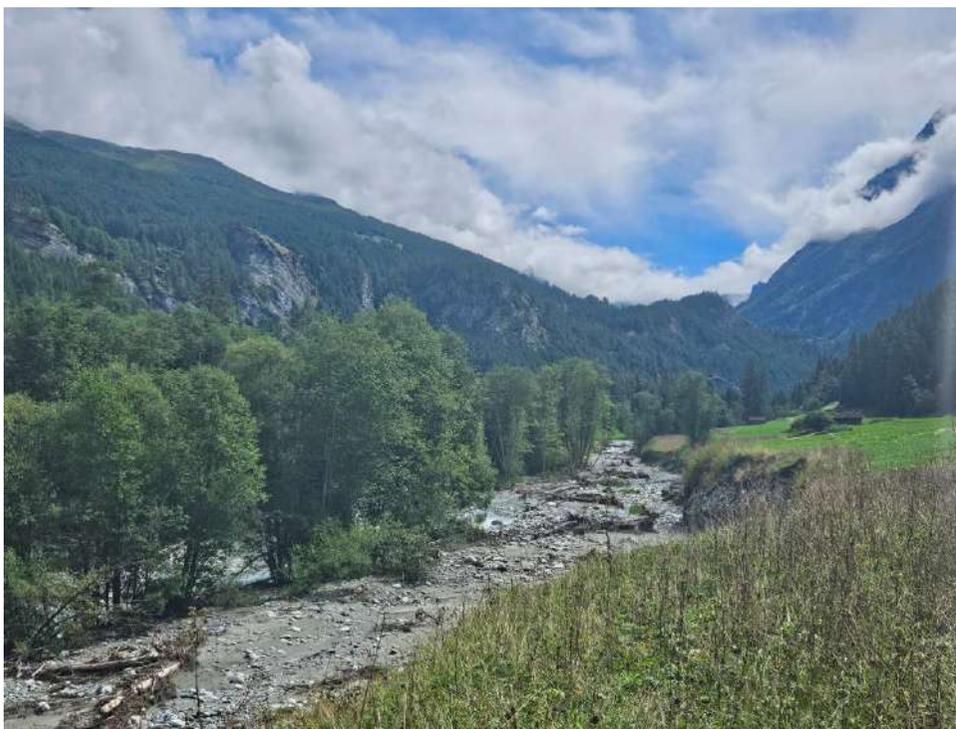
# Mesures à venir

## ➤ Secteur Confluence



# Mesures à venir

- Secteurs dans des inventaires fédéraux (zones alluviales)



# Coûts et Financement

Par décision du 24 juillet 2024, le Conseil d'Etat a décidé :



- Que les mesures et travaux d'intervention, de déblaiement et de remise en état urgents, ordonnés ou reconnus par les Services spécialisés de l'Etat suite aux crues du Rhône et des cours d'eau latéraux ainsi qu'aux instabilités de terrain dues aux intempéries de juin/juillet 2024 sur le territoire des communes touchées, sont déclarés d'utilité publique et considérés comme des mesures urgentes de première priorité. Pour les communes, les travaux et les mesures d'urgence reconnus d'utilité publique et de première priorité sont subventionnés selon la législation spécifique applicable avec, cas échéant, une aide financière complémentaire extraordinaire pour des travaux qu'elles ne pourraient pas exécuter sans compromettre leur situation financière.
- De renoncer pour ces cas urgents à la procédure administrative et d'adjudication habituelle, pour autant que les travaux soient réalisés jusqu'au 31 décembre 2024, délai qui pourra être au besoin prolongé de cas en cas.

Intempéries juin/juillet 2024

## Aides financières en faveur des communes



1. Assurances
2. Subventions selon les dispositions légales des lois spécifiques
3. Fonds cantonal pour dommages non assurables (art. 33 al. 5 LPPEX)\*
4. Dons divers

\*Art. 33 al. 5 LPPEX : Lorsque les **frais d'intervention**\* représentent pour les communes des **charges exceptionnellement lourdes**, notamment lors d'incendies de forêts, d'accidents chimiques, d'avalanches, d'inondations, de tremblements de terre et 'éboulements, **une partie** des frais peut être prise en charge par l'Etat. Le Conseil d'Etat en décide.

\***Frais d'intervention** : Travaux et mesures urgents qui en principe ont été ordonnés durant l'événement par les autorités communales resp. les états-majors locaux/régionaux.

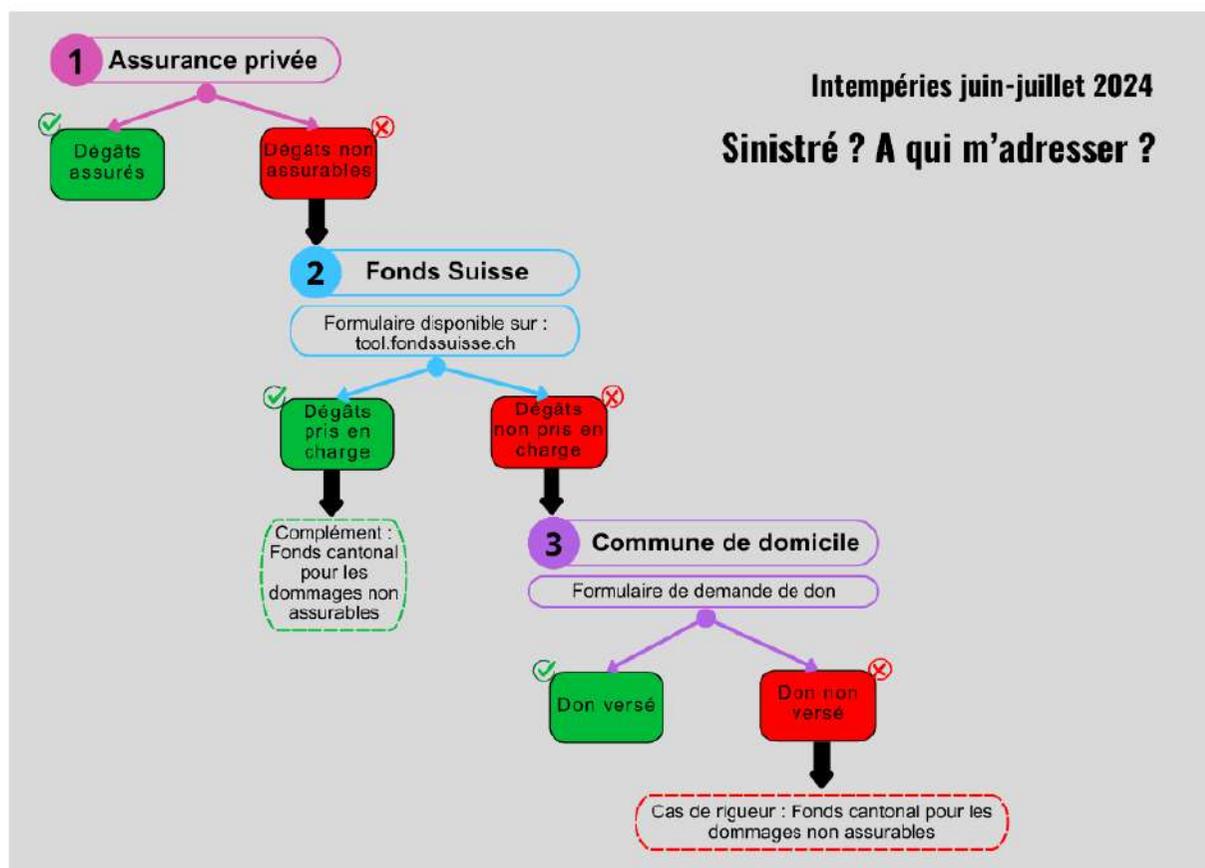
# Coûts et Financement

Catégorie	Coûts totaux Estimés (prov.)	Participation financière externe	Solde à charge de la Commune
Eau potable	500'000	Assurance 90%	50'000
Eaux usées (2.7 km) STEP	2'500'000 100'000	? Assurance 90%	2'500'000 10'000
Cours d'eau (SDANA)	10'700'000	85% (+ 10%?)	1'600'000
Dessertes agricoles (SCA)	2'900'000	75-80% (+ 10%?)	650'000
TOTAL	16'700'000		4'810'000

Catégorie	Contributeur	Montant
Routes cantonales	Service de la mobilité	env. 750'000
Mesures de renaturation à Lotrec et Salay	Grande-Dixence	À estimer
Don (Pont de Berthé)	Migros	50'000.-
Organismes d'aide en cas de catastrophe	Fondssuisse, Chaîne du Bonheur, Croix-rouge	Aides ponctuelles aux privés Aux collectivités publiques ?

# Dégâts privés

- Remise en état à charge du propriétaire, resp. de son assurance
- Possibilités d'avoir des dédommagements pour les biens non assurables (Fondssuisse + autres organisations caritatives)
- Annonce obligatoire à la commune
  - Coordination
  - Validation
  - Transfert des montants



# Dégâts privés

- Remise en état à charge du propriétaire, resp. de son assurance
- Possibilités d'avoir des dédommagements pour les biens non assurables (Fondssuisse + autres organisations caritatives)
- Annonce obligatoire à la commune
  - Coordination
  - Validation
  - Transfert des montants

→ **Agriculture : Dossiers de remise en état des terres**

## ***Le Nouvelliste***

# RÉSERVÉ AUX ABONNÉS

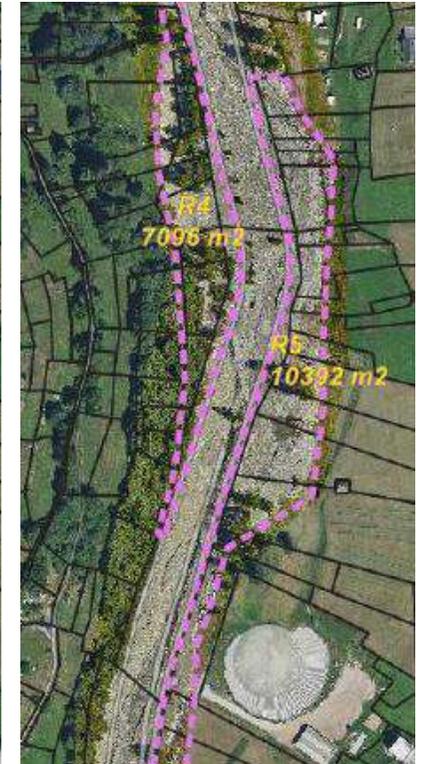
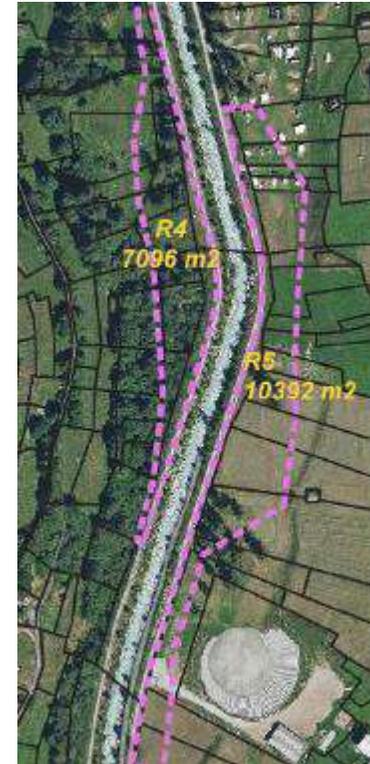
**Intempéries en Valais: des dizaines de milliers de francs pour enlever la boue et personne pour payer**

Les habitants du quartier sierrois de Sous-Géronde se retrouvent toujours avec une quantité de boue autour de leur maison. Personne ne veut payer une évacuation coûtant des dizaines de milliers de francs.

# Agriculture – Remise en état des terres

**2 dossiers réalisés et transmis au Service cantonal de l'agriculture  
et à l'office fédéral de l'agriculture**

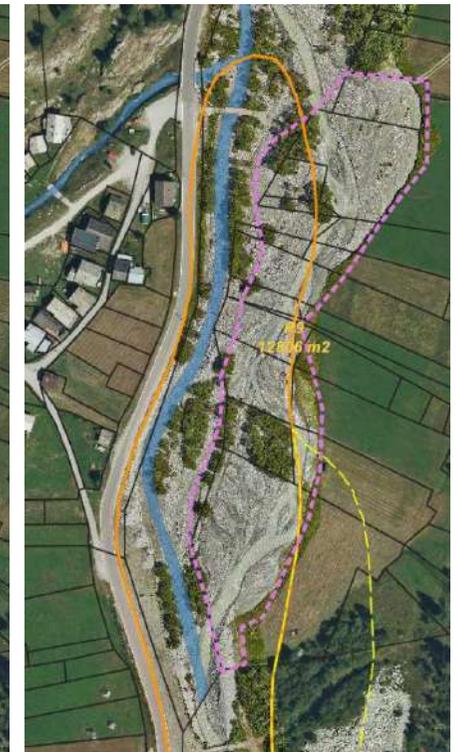
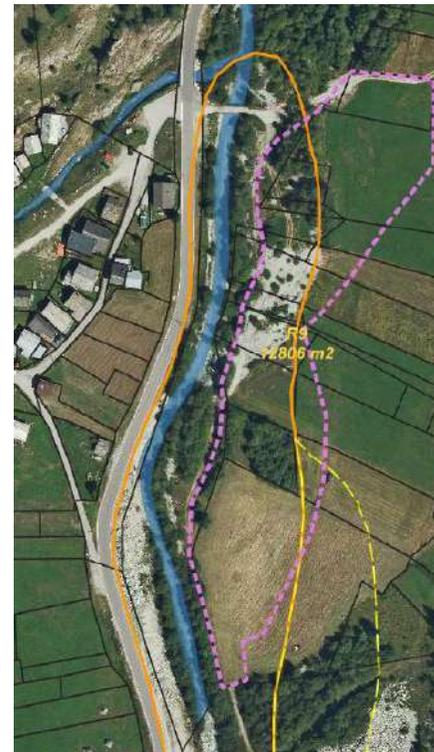
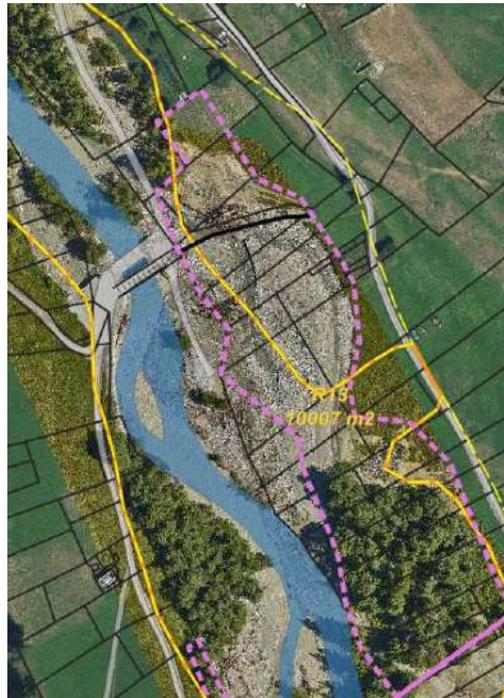
**1. Terrains hors inventaires fédéraux (4ha) → 840'000.-**



# Agriculture – Remise en état des terres

2 dossiers réalisés et transmis au Service cantonal de l'agriculture  
et à l'office fédéral de l'agriculture

1. Terrains hors inventaires fédéraux (4ha) → 840'000.-
2. Terrains au sein des inventaires fédéraux (6ha) → 1'970'000.-  
→ 2'810'000.-



# Prochaine séance d'information publique au 1<sup>er</sup> semestre 2025



Commune  
**Evolène**

## Programme (provisoire) :

- Réponses reçues aux demandes effectuées par la Commune
- Zones alluviales
- Perspectives / risques à l'avenir

# Place à vos QUESTIONS



Commune  
**Evolène**

# Remerciements



Commune  
**Evolène**

- **Etat-major communal en cas de catastrophe (EMC)**
- **Personnel communal**
- **Police intercommunale du Val d'Hérens (PIVH)**
- **Centre sécurité incendie (CSI) du Val d'Hérens**
- **Etat du Valais, par ses différents services, en particulier le Service des dangers naturels**
- **Entreprises de génie civil, travaux spéciaux, sanitaires, transport, distribution**
- **Bureaux d'ingénieurs et direction des travaux**
- **Protection civile (Pci)**
- **Grande-Dixence**
- **Migros**
- **... et à la population !**



# Merci de votre participation

Centre scolaire –  
Lundi 30 septembre 2024



Commune  
**Evolène**